



Etaient présents et en visio conférence : Jean-Michel ZAKHARTCHOUK (CRAP)– Catherine CHABRUN (ICEM) – Agnès JOYEUX (ICEM) – Isabelle LARDON (GFEN) – Jacqueline BONNARD (GFEN) – Olivier HAERI (FESPI) – Etienne VELLAS (LIEN) – Pascale BELLEFLAMME (LIEN) – François PERDRIAL (FIMEM) – Geoffroy CARLY (FICEMEA) - Yvette LECOMTE (FICEMEA) – Philippe MEIRIEU (CEMEA) - Jean-Luc CAZAILLON (CEMEA) – Walid SFEIR (LIEN) – Anne-Claire DEVOGE (CEMEA) – Marguerite GOMEZ (FIMEM).

Les éléments de décision, de perspectives, décrits ci-après ont été décidés de façon consensuelle.

2020/2021

Le Label

Nous avons validé la proposition 1 du dossier réalisé par Saskia. Quelques temps après la réunion, nous avons trouvé qu'il y avait un peu trop de proximité avec des visuels existants. Une nouvelle réunion s'est tenue en visio le 30 novembre à partir de nouvelles propositions de Saskia et de quelques membres du COPIL. A partir de ces nouvelles contributions les participant.e.s de la visio du 30 novembre ont travaillé avec Saskia. Nous avons validé le logo définitif tel qu'il figure en entête de ce compte rendu (*il est ici en format carré, mais la version de base reste étirée. Voir ci-dessous*). Un dossier complet a été adressé par Saskia afin de permettre d'utiliser les différentes déclinaisons en fonction des supports. Il a été adressé aux membres du COPIL.



Marque déposée et dossier de demande du patronage de l'Unesco

Nous élaborons un dossier pour déposer cette « marque » et, dans le même temps, déposer un dossier pour tenter d'obtenir le Haut patronage de l'UNESCO. Pascale, Yvette, Geoffroy et Anne-Claire nous ont présenté un point d'étape sur le travail engagé. Nous avons décidé de déposer la « marque » pour l'ensemble des pays. Le coût de ce dépôt, environ 1000€, sera réparti sur l'ensemble des organisations.

S'agissant de l'UNESCO, nous partons du principe que **chaque pays dépose le dossier auprès de « sa » commission**. Il faut donc que les organisations d'un même pays demandent le dossier à renseigner puis se mettent d'accord pour remplir le document et l'adresser une seule fois à la commission. Le dossier réalisé par le groupe de travail peut être repris quasi-intégralement dans les demandes formulées dans tous les autres pays, à l'exception d'un paragraphe qui est rédigé uniquement en tenant compte de la réalité belge. Le document support est joint à ce compte rendu, les parties à adapter sont surlignées en jaune.

Le lancement officiel

Il interviendra donc à Calais les 6 et 7 mars 2021. Une rencontre avec deux élues de la Ville de Calais est prévue le 3 décembre prochain. Jean-Luc et Sylvain HANNEBIQUE (ICEM NPDC) participeront à cette rencontre en ayant auparavant visité le Centre Européen de séjours que nous avons réservé.

Le déroulé précis de la séquence de lancement sera travaillé lors du prochain COPIL en janvier une fois connus les thèmes du futur Manifeste (permettant de travailler sur les supports visuels, dossier de presse, ...) et affiné le travail du groupe en charge de l'articulation entre les dimensions « histoire » et « actualité ». Le tableau, point d'étape du travail de ce groupe, a été présenté et commenté « en direct » lors de la visio. La version « commentée » est jointe à ce compte rendu.

C'est en janvier que nous reviendrons également sur le principe de mobiliser le plus possible la presse pour cette séquence. Chaque organisation devra alors contacter les journalistes qu'elle connaît pour couvrir cet événement : presse écrite, TV et radio de nos différents pays : Belgique, Suisse, France mais aussi des pays de nos différents réseaux internationaux : Afrique, Amérique du Sud, etc.

Centre Européen de Séjours

Le devis validé est à hauteur de 4200€. L'hypothèse, à vérifier, de pouvoir tenir la soirée du 6 mars dans les locaux de la mairie de Calais pourrait faire bouger ce devis. En l'état, soit le montant du devis sera réparti équitablement entre nos 8 organisations (certaines ont déjà fait valider cette hypothèse par leurs instances), soit nous pourrions envisager des participations de certaines organisations au réel des participant.e.s présent.e.s. Le reste dû étant alors partagé entre les autres organisations. Nous avons le temps pour trancher, l'idée étant de ne pas mettre en difficulté des organisations déjà fragiles sur le plan économique.

Communication

Nous repérons la nécessité de commencer dès à présent à nous préoccuper des supports de communication : site internet, visuels pour la manifestation du 6 mars, dossier de presse etc. Si les éléments de contenus sont importants et doivent encore être précisés, la dimension « technique » d'installation d'un site mérite d'être mise au travail très vite d'autant que nous avons un patrimoine issu des deux Biennales. **Un groupe de travail se met donc en place pour commencer à étudier la question : Anne-Claire, Isabelle et une personne du LIEN composent ce groupe aujourd'hui. Il est toutefois possible de les rejoindre ...**

La proposition pour l'achat d'un nom de domaine chez ovh est la suivante : **convergences-educnou.org**

Préparer le 6 mars

Pour avancer sur la journée du 6 mars et affiner les bases politiques du projet Convergence(s), il nous a semblé pertinent d'articuler :

- 1) La dimension « héritage » : les valeurs, les tensions, les conflits, le contexte historique (1921) qui ont prévalu à l'organisation du congrès de Calais,
- 2) Les « indignations » qui sont les nôtres aujourd'hui et qui motivent, pour partie, notre engagement dans le projet de Convergence(s),
- 3) Nos « aspirations » d'aujourd'hui : elles peuvent être contenues dans les sujets qui seront traités dans le futur manifeste,
- 4) Nos « motivations » politiques : quel est le sens politique que nous donnons à Convergence(s), pourquoi une telle initiative aujourd'hui ? quels enjeux politiques pour demain ?

Si la partie 1 peut être contenue dans le travail du groupe chargé de la dimension historique et la partie 3 traitée par la mutualisation des thèmes du manifeste, **nous pensons nécessaire que chaque organisation contribue, de sa place,**

aux parties 2 et 4. Un document est joint à ce compte rendu. Il permet à chacun de travailler sur la même trame. Une remontée des contributions pour le 11 janvier permettra la formalisation d'un document de synthèse envoyé au COPIL avant sa réunion.

Question en suspend

Nous n'avons pas ré-abordé certaines questions qui restent en suspens :

- Les arguments justifiant le choix du périmètre actuel de nos organisations. En effet, pourquoi limiter aujourd'hui à nos 8 structures le fait de porter cette initiative de création de Convergence(S) ?
- Ce que nous souhaitons faire demain de Convergence(S) : qui accepter mais aussi qui refuser ? sur quels critères ? : Montessori ? ANEN ? tensions public/privé ? Question pour la Biennale 2022 ? après la Biennale ?
- Inviter d'autres associations le 6 mars ? des associations nationales ? des associations locales ?
- ...

Qui fait quoi et prochaines échéances

- Certaines de nos organisations sont en retard s'agissant du recueil des thématiques pour le Manifeste. D'autres ont besoin d'affiner le travail. Nous convenons que les propositions doivent converger vers le COPIL pour le 11 janvier 2021 afin de laisser le temps de la lecture partagée.

Pour avancer sur ces questions :

- Le prochain copil aura lieu, si les conditions le permettent, en présentiel le **lundi 18 janvier de 14h à 16h30** sur Paris. Toutefois, si des membres du COPIL ne souhaitent pas de déplacer et pour éviter les difficultés liées aux réunions mi-présentiel/mi-distanciel, nous tiendrions cette réunion en visio.

A l'ordre du jour :

- Point sur les thématiques du futur Manifeste : arbitrage sur les sujets/thèmes remontés des réseaux et précisions sur les stratégies d'écriture : fond et forme.
- Journée de lancement à Calais : prise de connaissance du travail du groupe sur « 1921 » puis architecture précisée de la séquence officielle, stratégies pour les contacts presse, etc.
- Travail sur les outils et supports de communication.
- A partir de la mutualisation de nos grands événements, réflexion sur les logiques de nos invitations réciproques.
- ...

D'après les notes de JL Cazailon